



Osteonat c/o JM Briand - 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
osteonatfc@gmail.com

Numéro de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

**CONTRAT INDIVIDUEL
 DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**
 (En application de l'article L6353-3 du Code du travail)
DEVIS DE FORMATION

Entre :

- La SARL « OSTEONAT », L'organisme de Formation
- Et M/Mme/Mlle : le/la Stagiaire

Nom/ Prénom	
Adresse	
Téléphone portable	
Adresse email	

Est conclue la convention suivante,

Article 1 : Objet du contrat

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante intitulée :

« Approche ostéopathique des pathologies de la sphère ORL »

Article 2 : Nature et caractéristiques de la formation

- a) **Type de formation:** formation continue pour les ostéopathes
- b) **Objectif(s) de la formation :** A l'issue de la formation, le stagiaire sera être capable de pratiquer une évaluation et un traitement ostéopathique du patient enfant ou adulte présentant une pathologie de la sphère ORL. Contrôle de connaissance par QCM 20 questions

A l'issue de la formation, une attestation de présence et de compétence sera délivrée à chaque stagiaire.

- c) **Programme de formation :**

Voir Annexe 1 en page 6

Article 3 : Pré requis

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Ostéopathe DO inscrit à l'ARS, formé sur 5 ans,
- ou Etudiant en 5e année d'un collège agréé d'ostéopathie.

Article 4 : Organisation de la formation :

L'action de formation aura lieu en 1 séminaire se déroulant aux dates suivantes :

14/15/16 mars 2018

- a) l'action de formation a lieu à l'adresse suivante :
- b)

Espace Saint Martin - 199 bis rue St Martin 75003 Paris

- c) Elle est organisée pour un effectif de 18 stagiaires maximum.
- d) Durée de la formation 22,5 heures.
- e) Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée et notamment les moyens pédagogiques et techniques et les modalités de contrôle des connaissances sont les suivantes :
 - -Support de cours fourni au stagiaire en format PDF
 - -Présentations PowerPoint
 - -Pratiques individuelles entre les stagiaires
 - -Vérification de l'acquisition de compétence
- f) Les diplômes, titres ou références des responsables de la formation sont les suivantes :

- **Thierry LEBOURSIER**

Ostéopathe DO MRO F N° 584

thierry.leboursier@gmail.com

Ex-chargé de cours à Université Paris V René Descartes (DU anatomie appliquée à l'examen clinique et à l'imagerie – cours crâne –face de 2000 à 2011

Chargé d'enseignement Paris VII Denis Diderot (DU thérapeutique alternative en périnatalité)

Chargé de cours au DU « approche pluridisciplinaire de la douleur en périnatal » depuis 2009

DU « approche pluridisciplinaire de la douleur en périnatal »

Co-fondateur d' « ostéonat formation »

Diplômé en biocinétique et biodynamique (2006)

Ostéopathe libéral à Paris depuis 1990, (CO 1993 DO) d'abord chargé de cours entre 1992 et 2003 IWGS puis CEESO (formation initiale temps plein), ostéopathe de la maternité Ambroise Paré de Bourg la Reine (2000/2016)

Article 5 : Inscription à la formation

La modalité d'inscription à la formation est la suivante :

- Le Stagiaire adresse au siège social de la société « Osteonat » le présent contrat accompagné d'un chèque de réservation de 100,00€, et d'un justificatif de formation (copie du Diplôme d'Ostéopathie ou du certificat d'inscription au Registre ADELI, ou certificat de scolarité pour les étudiants de 5^{ème} année. Le chèque ne sera encaissé qu'en cas d'annulation tardive par le stagiaire (voir alinéa 3 du présent article).
- L'organisme de formation accuse réception par courrier électronique du dossier et confirme l'inscription au stagiaire.
- Après signature du présent contrat, le stagiaire peut demander l'annulation de son inscription. Si cette demande est faite plus de 30 jours avant le début de la formation, le chèque de réservation peut soit lui être renvoyé si c'est une annulation annulée, soit conservé par l'organisme si c'est une simple demande de report sur une autre formation. Si l'annulation ou le report sont fait moins de 30 jours avant le début de la formation, l'organisme peut encaisser le montant du chèque de réservation.
- L'organisme de formation se réserve la possibilité d'annuler une formation jusqu'à 30 jours avant la date du 1^{er} séminaire. Dans ce cas, les chèques de réservation seront au choix du stagiaire, soit renvoyés à l'émetteur, soit conservés par l'organisme en vue d'une formation ultérieure.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 500,00 euros.

Le stagiaire s'engage à verser ce montant lors du premier jour de la formation (sauf accord particulier écrit avec l'organisme de formation). Le chèque de réservation de 100,00€ lui sera restitué à cette occasion.

Article 7 : Interruption de stage

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *prorata temporis* de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme ou de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat sera résilié selon les modalités financières suivantes :

Interruption du fait de l'organisme de formation : remboursement au prorata temporis.

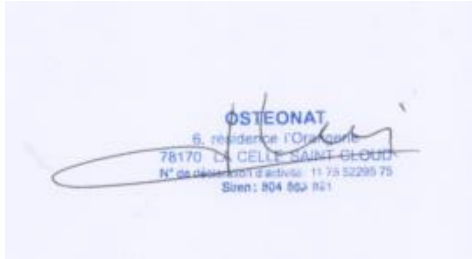
Interruption du fait du stagiaire pour un autre motif que la force majeure : pas de remboursement

La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

Article 8 : Litiges éventuels

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire à _____ le ____/____/20____

<p>Pour le stagiaire date (nom et qualité du signataire)</p>	<p>Pour l'organisme (nom et qualité du signataire)</p> <p style="text-align: right;">Thierry LEBOURSIER gérant</p>  <p style="text-align: center;"> <small>OSTEONAT 5, résidence l'Orangerie 78170 LA CELLE-SAINT-GEORGES N° de déclaration d'activité: 11 75 52299 75 Siren: 804 954 951</small> </p>
---	---

Merci de nous envoyer par voie postale un exemplaire de ce contrat signé par vos soins accompagnés des documents nécessaire à votre inscription (Justificatif de formation ou certificat d'inscription ADELI, ainsi que chèque de réservation de 200,00€), afin que nous puissions valider votre inscription. Le règlement de la formation sera à verser, conformément l'article 6 du présent contrat, au premier jour de la première session.

Ce document est également destiné à vous permettre de solliciter éventuellement les organismes de financement de la formation professionnelle.

Annexe 1 : Planning formation Approche ostéopathique des pathologies de la sphère ORL

JOUR 1	Jour 2	Jour 3
<p>1. Généralités</p> <p>Connaissance des mécanismes pathologiques</p> <p>Anatomie tests / qualité des techniques</p> <p>Orl : véritable synthèse des connaissances ostéopathiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôle de l'ostéopathie dans les pathologies ORL • Affections de la gorge et du nez <p>Terrain et concept holistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modes d'action: Général-Régional-local <p>2. Embryologie face et crane rappels</p> <p>3. système immunitaire ORL</p> <p>4. RHINO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cavité nasale et muqueuse pituitaire : généralités <p>Anatomie/physiologie/pathologie</p> <p>L'olfaction et le nerf olfactif (rappel)</p> <ul style="list-style-type: none"> • tests et techniques ostéopathiques demo et pratique base/face biomecanique/ biocinétique /biodynamique. <p>Ethmoïde</p> <p>Frontal /nasaux/ lacrymaux</p> <p>Sphénoïde intraosseux</p> <p>Charnière occiput atlas axis/hyoïde</p>	<p>5. SINUS DE LA FACE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dérivés des fosses nasales • Sinusites (sinus et os de la face) <p>Sinus maxillaires implication palais et dents (respiration buccale et développement)</p> <p>Cellules ethmoïdales</p> <p>Sinus sphénoïdal</p> <p>Nerf trijumeau (rappel)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic et traitement classique et ostéopathique des sinusites • Approche ostéopathique locale : demo et pratique <p>Maxillaire supérieur Intra, endo osseux et interosseux (schéma) lift et spread</p> <p>Malaire et drainage du sinus maxillaire</p> <p>« Inhibition » du ganglion sphéno palatin</p> <p>technique pterygo palatin maxillo-palatin</p> <p>Axe sphénoïde/vomer/maxillaire/palatin et pompe vomérienne</p> <p>La face : techniques embryologiques/sillons</p> <p>6. PHARYNX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anatomie/physiologie • Système lympho épithélial du pharynx : rappel • Cavité buccale amygdales anneau de waldeyer • Traitement ostéopathique local <p>Mandibule pompage</p>	<p>7. OREILLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anatomie physiologie et examen clinique • Trompe d'Eustache tympan normal et pathologique ▪ Nerfs facial et acoustique (rappel) ○ Otites/Otalgies ○ Audition ○ TEMPORAL endo Intra osseux et interosseux et désengagement naturel ○ Axe vestibulo- vestibulaire en ostéopathie <p>8 ATM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anatomie Physiologie Pathologie <p>Diagnostic et Traitements ostéopathiques</p> <p>9 Traitement général ostéopathique de terrain (rappels)</p> <p>Système hépatobiliaire</p> <p>Palpation percussion décongestion stimulation</p> <p>Grêle et racine du mésentère</p> <p>Orifice Supérieur du Thorax et côtes supérieures</p> <p>Techniques osteopathiques Sutherland (Hoover) sur fascias cervicaux antérieur</p> <p>Charnière dorsale basse (surrénales)</p> <p>Diaphragme thoracique</p>